

06/05/2019



TECHNIQUES

Le Secrétaire d'Etat s'engage

Le 21 décembre 2018, le SNAPATSI appelait à l'intersyndicale pour les ATPN/OC et était rejoint uniquement par l'UATS UNSA.

Le 3 janvier 2019, l'intersyndicale demandait à être reçue par le Ministre de l'Intérieur afin d'exprimer les difficultés que rencontrent les personnels techniques dans leur emploi :

- Baisse de pouvoir d'achat
- Manque de reconnaissance des missions de soutien opérationnel
- Dégradation des conditions de travail

Le 20 mars 2019, le Secrétaire d'Etat, Laurent NUNEZ, a reçu l'intersyndicale en audience au cours de laquelle elle a développé l'ensemble de ses revendications. Il s'est engagé à nous répondre par écrit sur ces points.

Le 29 avril 2019, nous avons reçu sa réponse écrite sur les points suivants :

- La revalorisation simplifiée de l'IFSE
- Le suivi de la politique de substitution et l'effectivité des substitutions d'emplois décidées
- Le suivi de la création et de l'affectation des emplois fonctionnels APST
- L'enrichissement de l'offre de formation et notamment en prévision des risques d'inaptitude
- La sécurité des personnels
- La doctrine d'emploi et la clarification des règles de gestion sur les emplois de personnels les week-end
- La révision de l'IGOT CRS de 2007
- La mise en œuvre rapide du vestiaire vestimentaire par compte à points

Le Secrétaire d'Etat s'engage à des points d'étape réguliers avec l'intersyndicale sur l'ensemble de ces points.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**L'intersyndicale majoritaire SNAPATSI / UATS UNSA
n'a qu'un seul objectif, valoriser les Personnels Techniques !**